XXI.—*Observations suggérées par les Notes de* M. Chevrolat *sur les Cérambycides de* M. Thomson. Par H. Jekel. (Premier Article : *Lamiadæ*).

1. Genre Clytus, Fabr.

Dans leurs louables efforts de chercher à retenir pour un groupe quelconque le nom des anciens grands genres linnéens ou fabriciens menacés de disparaître, quelques entomologistes péchent, à mon avis, contre la logique, lorsqu'ils proposent de regarder comme type la première espèce décrite dans l'ouvrage où ces genres ont été établis. Car, à ce principe, Fabricius, par exemple, aurait déjà commis la première infraction, non seulement relativement à Linné, mais à lui-même ! Le genre *Curculio* avait pour chef de file une grande espèce exotique introduite par Fabricius dans son genre *Calandra* !

On doit admettre que les créateurs de l'entomologie, tous nés en Europe, ont eu plus particulièrement en vue, comme types de leurs genres représentés sur ce continent (et c'est l'immense majorité). des espèces européennes. En effet, il est beaucoup plus naturel d'admettre qu'ils ont été plus à même de découvrir et de vérifier les caractères sur des espèces dont les individus ne leur faisaient jamais défaut, lorsqu'il s'agissait d'en sacrifier pour l'étude de leurs organes. Enfin, c'est par les espèces de leur pays, continuellement à leur portée, qu'ils ont dû être impressionnés plus profondément, sur les rapports ou différences génériques.

En placant leurs plus grandes espèces en tête de leurs genres, ils obéissaient tout simplement à ce sentiment de classification qui, sans tenir compte des analogies (conf. 'Fabricia Entomologica,' i. 1, 4), placait le tambour-major et les grenadiers en tête de la colonne, subissant, involontairement, l'influence de la force, ou du moins, de ce qui semble la représenter par la taille. Mais le plus souvent ce n'était pas sur ces espèces que les caractères génériques avaient été étudiés, comme il va être démontré tout à l'heure. Je reviendrai plus tard sur cette question qui, relativement aux *Curculio*, devra être prise en sérieuse considération, et j'aborde l'objet principal de cette note.

Dans le cas actuel du genre *Clytus*, Fabr., qu'il ne s'agit pas ici de rétablir, mais bien de démembrer, genre si richement représenté en Europe, il me semble que l'on ne doit pas chercher son type dans une espèce de l'Amérique du Nord, quand le créateur du genre (né sur le continent qui a le droit de revendiquer pour ses espèces le maintien des noms établis par ses enfans) avait sous sa main un si grand nombre d'espèces de son propre pays, et lorsqu'il indique lui-même son type par la description détaillée des organes buccaux du

Clytus arcuatus (Syst. Eleuth. ii. 347), qui cependant, dans cet ouvrage, n'est que la huitième espèce.

Comment recevrait-on maintenant la proposition—en conséquence de la doctrine de M. Thomson—qui condamnerait le genre *Carabus* à être réduit au *Car. gigas* (*Procerus*), Creutz., et quelques analogues, parceque cette espèce est la première dans le 'Syst. Eleuth.,' et qui descendrait l'immense nombre des espèces européennes à l'état de sous-type (sous un nom nouveau !), lorsque Fabricius a indiqué son type par la dissection et la soigneuse description des organes buccaux de son *Car. hortensis* (nec Linné !)? Et lorsque cet auteur lui-même a antérieurement et successivement placé en tête dudit genre, *coriaceus* (Syst. Entom. 1775), et *maxillosus* (Spec. Ins. 1781, et Entom. Syst. 1792), dont il forma plus tard (Syst. Eleuth. 1801) son genre *Manticora*, prouvant par là qu'il n'avait jamais regardé sa première espèce comme type ! Je pourrais augmenter les citations, mais je crois celles-ci suffisantes et concluantes, pour maintenir à nos *Clytus*, les plus vrais entre tous, le nom qui leur appartient. Qu'on les subdivise en autant de coupes qu'on le jugera nécessaire, mais que le groupe dont l'*arcuatus*, Linn., Fabr.*, fera partie conserve ce nom !

2. *Sur les Couleurs géographiques d'Etiquettes.*

M. Chevrolat, en faisant allusion aux couleurs géographiques d'étiquettes ou paillettes, me semble y attacher une importance qu'une tradition très limitée n'autorise pas. J'ai encore sous les yeux des étiquettes de diverses collections faites par des Français qui avaient adopté des couleurs différentes de celles de Dejean. Les entomologistes anglais emploient aussi d'autres couleurs. Je n'ai pas remarqué quelles sont celles adoptées par M. Thomson, mais s'il a suivi en cela les propositions publiées par Haldeman †, il a eu raison, car autant que je sache, c'est la seule proposition relative à l'arrangement des collections qui ait été faite d'une manière aussi complète et raisonnée. En présence d'un travail publié et soigneusement élaboré, toute tradition locale, à mon avis, devrait céder la place.

En résumé, les couleurs adoptées par ce savant sont :—

1. Amérique septentrionale . . . . . Bleu.
2. Amérique méridionale . . . . Pourpre.
3. Europe . . . . Vert.
4. Afrique . . . . Rouge.

* M. Chevrolat observe avec raison, à cet égard, que le genre *Plagionotus*, Muls., doit disparaître et venir en synonymie.

† Zoological Contributions, No. 3, Jan. 1844, "On the Arrangement of Insect-cabinets," &c., with a Map of the World.

5. Asie et Archipel Indien . . . . . . Jaune.
6. Australie et Polynésie . . . . Brun.

Chacune de ces couleurs se subdivise en deux nuances, ou zônes de latitude.

Les couleurs sont en partie un peu trop dures, peut-être, pour des étiquettes de fonds, généralement assez grandes, et l'on sait combien cela nuit aux insectes. Dans ce cas, l'étiquette blanche à bordure de couleur est préférable, ou bien encore une paillette ou bande latérale de couleur à l'étiquette fonds blanc. Mais pour les étiquettes-paillettes (comme celles de M. Thomson) ou toute autre attachée à l'épingle, cet inconvénient disparait entièrement.

Il serait temps que les entomologistes s'entendissent à ce sujet, car ce langage muet, mais uniforme et expressif, rendrait de grands services dans les échanges et communications. J'ai quelquefois été bien embarrassé sur les provenances par des paillettes dont la couleur n'avait un sens que pour la personne qui l'avait accollée à l'insecte, bien qu'elle fut pénétrée de la suffisance de cette arbitraire indication de patrie. Et l'on sait de quelle importance est l'indication exacte de provenance pour la détermination d'espèces dans les groupes nombreux, sombres et unicolores, tels que les *Harpalides*, *Cryptorhynchides*, &c.

3. *Sur les Genres de* Dejean *caractérisés par* M. Blanchard.

Dans son 'Essai sur les Céramb.,' M. Thomson accompagne fréquemment son indication des genres Dejeaniens caractérisés par M. Blanchard dans son 'Hist. des Insectes,' de l'expression 'sans citation d'espèce.' Bien que M. Blanchard eut mieux fait sans doute, de citer une espèce décrite à l'appui de chacun de ses genres, il serait au moins spécieux de lui contester le droit de priorité à cause de cette lacune, car il est patent pour tous que toute espèce décrite faisant partie de ce genre Dejeanien s'indiquait naturellement comme type, par le simple renvoi au Catalogue Dejean, ainsi que le fait pressentir l'auteur dans sa préface (pag. v.). C'est plutôt sur le laconisme de M. Blanchard qu'on pourrait élever des objections. Mais si l'on considère qu'une quantité de genres établis isolément, parfois plus brièvement caractérisés—car il faut aussi tenir compte à M. Blanchard de ses subdivisions en tribus, familles et groupes *caractérisés* dans cet ouvrage d'ensemble, et qui réduisent de beaucoup le nombre de caractères exigibles pour la distinction du genre—ont été reconnus et acceptés, quoique n'ayant pas toujours pour aider à leur reconnaissance la grande tradition Dejeanienne; on ne peut consciencieusement pas lui refuser ce qu'on a accepté de tant d'autres! Combien de genres Erichson lui-même, dont on ne contestera

pas, j'espère, les soigneuses investigations et l'autorité, n'a-t-il pas caractérisés en quelques mots, également sans citation d'espèces décrites, et que bien des entomologistes ont su reconnaître ?

Le mal des descriptions trop brèves a existé, existe, et existera probablement encore après nous. S'y opposer de tout son pouvoir pour l'avenir, est chose digne—un devoir même,—mais dans la distribution des parts d'honneur du passé, ne faisons pas usage de deux poids et deux mesures ! Et puisque dans le cas actuel, M. Thomson a su reconnaître ces genres, qu'il rende franchement à César ce qui lui appartient !

4. Genre Atmodes, Thoms.

L'auteur a fait ici une grande confusion. Il donne d'abord comme synonyme de son genre (Archiv. Entom. i. 301) les *Milothris* de Dejean dont l'espèce typique *Saperda marmorea,* Sch. est connue de tous, mais qu'il ne cite pas. Mais il nous propose comme type de son genre une vraie *Lamia* de Fabr. à thorax épineux latéralement, qui n'a aucun rapport avec sa courte diagnose comparative, qui pourrait rehausser quelque peu la valeur de tradition, s'il citait le type de Dejean.

Ensuite (Essai Céramb. p. 71), il ajoute une autre synonymie à ce soi-disant type, celle de la *Saperda irrorata,* Fabr. du midi de l'Europe et de la Barbarie, espèce des plus connues. De sorte que son genre, en conséquence de ses trois citations, reposerait sur trois espèces appartenant à trois genres différents, et très éloignés les uns des autres dans la classification.

Bien que je ne prétende ici apprendre rien aux entomologistes versés dans la littérature et la synonymie, je ne crois pas inutile, néanmoins, de rappeler les trois espèces auxquelles les citations de M. Thomson nous renvoient :

1. *Lamia irrorata,* Fabr. (nec *irrorator,* Thoms. Arch.) Entom. Syst. ii. 270, espèce de Lamiaire pr. d. à thorax épineux latéralement, et qui n'a rien de commun avec les *Milothris* ni la diagnose de M. Thomson.

2. *Saperda irrorata,* Fabr. Mant. i. 147. 4, Syst. El. ii. 319. 8, qui est notre espèce de l'Europe méridionale et du nord de l'Afrique (*Agapanthia*), citée par M. Thomson, comme je viens de le dire, en synonymie de la *Lamia irrorata* ci-dessus, et qui, comme elle, n'a aucun rapport avec les *Milothris* ni la diagnose des *Atmodes.*

3. *Saperda irrorata*, Fabr. Syst. Eleuth. ii. 329. 65, dont le nom faisant double emploi dans le dit ouvrage, avec l'espèce plus anciennement connue du 'Mantissa,' fut changé par Schönherr (Synon. Insect. iii. 436. 105) en celui de *marmorea,* type du genre *Milothris,* Dej., mais que M. Thomson ne cite dans aucun de ses deux ouvrages !

5. Genre Hypsioma, Serv.

Du moment que l'on propose le démembrement de ce genre, je crois qu'il serait de toute justice de retenir le nom de *Hypselomus* de Perty pour les espèces réunies par M. Thomson sous le nom de *Clytemnestra* (Essai Céramb. 113), attendu que l'une de celles-ci, *Clyt. tumulosa* (Dej.) Thoms., n'est autre que *Hypsel. cristatus*, Perty (Delect. Anim. Art. p. 96, tab. 19. fig. 8), synonymie connue depuis longtemps des entomologistes. On pourrait, néanmoins, conserver le nom de *Clytemnestra* pour les espèces de la div. B. de M. Thomson.

Je possède de ce genre un bon nombre d'espèces inédites (notamment de Cayenne, localité qui m'a fourni tant de nouveautés, ainsi qu'à mes correspondants), malgré celles déjà nombreuses décrites dans les auteurs, Fabricius, Perty, Serville, Laporte, Blanchard, Erichson, Pascoe, et Thomson, dont plusieurs de ce dernier sont à retrancher.

Aux observations synonymiques de M. Chevrolat (*huj. op.*), j'ajouterai :

subfasciata, Thoms.* (*ligata*, Chevr. MSS.) est l'*Hypsel. crudus*, Erichs. Archiv, 1847, 148. Cette espèce, dont l'habitat est très étendu de l'est à l'ouest le long du fleuve des Amazones, de Cayenne et Para au Pérou, varie beaucoup pour la taille.

La seule espèce de Fabricius rentrant dans ce genre, signalée par Erichson dans 'Schomb. Reise n. Brit. Guiana,' est la *Lamia globifera* du Syst. Eleuth. ii. 284 (*Hypsioma tuberosa*, Dej.), espèce dont l'habitat est également assez étendu—les Guyanes, le Brésil septentrional, &c., et qui varie aussi beaucoup pour la taille. Elle est le type dans ce genre d'une division signalée par M. Thomson (Essai Céramb. 115), et qui porte dans ma collection le nom de *Jamesia*.

Sous-genre Jamesia, Jekel†.

Antennæ in ♂ corpore multo, in ♀ paulo longiores, articulo 1° elongato, recto, versus apicem modice ampliato, parum clavato; 3°‡ primo parum longiore, recto, cylindrico; 1–4 subtus sat dense, reliquis parum, pilosis. *Caput* valde reclinatum, elongatum, lateribus compresso-angustatum, facie evidenter longiore quam lata, anterius angustiore; fronte tertiam partem latitudinis haud superante; elevationibus antenniferis oblique emarginato-truncatis, intus

* M. Chevrolat, p. 192 de ce Journal, donne comme synonyme de cette espèce une *Hyps. albilateralis*, Pascoe, qui serait décrite 'Trans. Ent. Soc. Lond. vol. v. p. 25,' ce qui est une double erreur. Mr. Pascoe décrit, p. 36 dudit volume, une *Hesycha albilatera* à "élytres étroites, à épaules à peine proéminentes," caractères qui, ajoutés à ceux du genre auquel l'auteur la rapporte, ne permettent pas de lui supposer de l'analogie avec la courte et robuste espèce ci-dessus.

† Nom d'homme : dédié à M. James Thomson.

‡ À l'endroit ci-dessus cité, M. Thomson, par inadvertance, appelle *second* ce roisième article.

obtuse acutis (♀) aut plus minusve corniformibus (♂), apice divergentibus. *Oculi* magni, plus quam dimidiam partem longitudinis—singulusque fere tertiam partem latitudinis—faciei occupantes. *Thorax* brevis, valde transversus, utrinque ante basin tuberculatus. *Pedes* parum crassi; acetabulis extus valde angulatis; femoribus modice clavatis; tibiis tenuibus, anticis parum sinuatis, posticis apice parum ampliatis.

Parmi les espèces rentrant dans cette coupe, dont, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, la *Lamia globifera*, Fabr., est le type, je décrirai seulement la suivante, que j'ai répandue sous le nom de—

Hypsioma bipunctata, Jekel. Oblongo-subparallela, parum convexa, picea, opaca, olivescente-brunneo tomentosa; lineis duabus faciei nonnullisque brevibus basi elytrorum flavis; thorace transversim plicato, utrinque unituberculato; elytris basi granulatis et rugosis, superficiei reliqua punctis impressis nigro-tomentosis irregulariter, punctoque albo medio dorsi, ornatis, humeris bituberculatis.—Long. corp. 18–22, elytr. 13–17, latit. humer. 6½–8½. mill.—Cayenna (*Dom. Bar.*).

Tête assez comprimée latéralement, à face s'élargissant visiblement vers l'ouverture buccale, où elle est largement tronquée; ayant une fine ligne longitudinale se continuant sur le vertex jusqu'au corselet; à tomentosité brune, souvent plus noirâtre sur la face, qui a de chaque côté, le long des yeux, une ligne fauve clair ou jaune se prolongeant jusqu'au labre; front à peine plus large que le tiers de la largeur de la tête, dont les yeux grands occupent chacun presque un tiers de la largeur, surtout chez la ♀; protubérances antennifères du front divergentes, obliquement tronquées-émarginées, à angle intérieur obtus chez la ♀, corniforme chez le ♂; mandibules noirâtres, striées longitudinalement; labre brunâtre, transversal. *Antennes* un quart plus longues que le corps chez la ♀, plus d'une fois et demie plus longues que ledit chez le ♂, dont le 1er article est plus claviforme que chez la ♀, plus court et plus robuste selon le sexe que dans la *H. globifera*, à peu près comme dans le *Hyps. cristatus*, Perty; articles 3 à 11 roussâtres. *Thorax* plus d'une fois et demie plus large que long, ayant trois plis transversaux (indépendamment des bordures marginales de la base et du sommet), s'affaiblissant vers le milieu qui a une élévation longitudinale faiblement cariniforme; les intervalles élevés entre ces plis sont sinueusement élevés, subtuberculiformes; un tubercule latéral à extrémité dénudée est placé entre le premier et le second pli à partir de la base. *Ecusson* transversal, subsemicirculaire. *Elytres* de moitié plus larges que le corselet à la base, où elles sont presque tronquées, et légèrement sinueuses, ainsi que la base du thorax; humérus anguleux, à deux tubercules, dont l'inférieur est le plus gros; insensiblement rétrécies vers l'extrémité qui est arrondie; relativement peu convexes, avec un tubercule assez ample mais peu élevé sur chacune près de la base au milieu de la largeur; le cinquième antérieur est chargé de granulations aciculaires

qui se transforment en fortes rugosités entre le tubercule et l'humérus; le reste de l'élytre est très irrégulièrement parsemé de points enfoncés de diverses grandeurs, remplis d'une tomentosité noire, et dont l'un d'eux, le plus apparent, placé vers le milieu de chaque élytre, est surmonté d'un point blanc non enfoncé. *Dessous* du corps et *pates*, de même que le thorax et les élytres, couverts d'une tomentosité d'un brun olivescent; ces dernières brunâtres, à tarses plus clairs, roussâtres.

Cette espèce est une des moins convexes et des moins élargies à l'humérus, en même temps qu'elle est une des plus allongées des élytres, qui sont moins convexes que chez les autres espèces.

L'*Hypsel. pupillatus*, Pasc. (Trans. Ent. Soc. Lond. sér. 3. vol. v. p. 35), qui parait être très voisin de notre espèce, mais qui, selon la description, en diffère essentiellement, appartient peut-être à la coupe actuelle.

Ce groupe a le plus grand besoin d'être revu synonymiquement et monographiquement.

6. Genre Hesycha, (Dej.) Fairm. et Germ.

Ce genre de Dejean, caractérisé par MM. Fairmaire et Germain dans leur intéressant travail sur les Coléoptères du Chili (Ann. Soc. Ent. Fr. sér. 3. vol. vii. p. 523), me parait avoir été omis par M. Thomson. A l'exception de l'espèce du Chili décrite par ces auteurs, et deux autres du Para par Mr. Pascoe, toutes les autres me paraissent inédites, et plusieurs de Cayenne et des Amazones (conf. Mus. Bates, Chevrolat et Jekel) sont à ajouter à celles du Brésil indiquées par Dejean. Leur nombre s'élève à près d'une vingtaine.

L'une d'elles, que j'ai reçue en nombre, et que j'ai répandue sous le nom de *Hesycha Jekelii*, Chevr. MSS., je me fais un plaisir de la dédier à M. Bar, résident à Cayenne, de qui je la tiens :—

Hesycha Barii, Jekel. Oblonga, fusco-picea, brunneo tomentosa, lineis duabus obliquis thoracis, alteraque singuli elytri pone medium versus suturam curvata albescentibus; thorace subconico, inermi, angulis posticis acutis, medio carinulato; elytris irregulariter seriatim punctatis, stria suturali obsoleta, carina laterali dimidiata.—Long. corp. 10–17, elytr. 7–12, latit. humer. $3\frac{3}{4}$–$6\frac{1}{2}$ mill.—Cayenna.

♂. Processu frontali antennifero intus subcorniformi; antennis corpore longioribus.

♀. Processu frontali antennifero intus obtuse acuto; antennis corpore paulo brevioribus.

Tête très inclinée, à face aplatie, parcourue par une très fine ligne longitudinale atteignant le thorax; tomentosité plus rembrunie que sur le reste du corps. *Yeux* assez grands, occupant chacun un peu plus d'un quart de la largeur de la tête, et plus de la moitié de la longueur de la face, laissant au front presque la moitié de la largeur, celui-ci peu excavé à son sommet entre les protubérances antennifères.

Labre brunâtre, arrondi, un peu convexe. *Mandibules* dépassant un peu ce dernier, noirâtres, très finement striées longitudinalement. *Palpes* bruns, à dernier article allongé, subfusiforme. *Thorax* peu transversal, à peine un tiers plus large que long, subconique, à angles postérieurs assez aigus, à marge basale sinuée, bordée ; l'apicale tronquée, plus légèrement marginée ; une impression transversale oblique partant un peu au-dessous du milieu des côtés, et se rapprochant de la base vers le milieu du disque où elle s'évanouit ; une autre impression foveiforme de chaque côté du disque au-dessus du milieu de la longueur ; carène médiane peu accentuée, un peu rembrunie ; tomentosité d'un brun clair tirant sur le fauve ; une ligne latérale oblique, jaunâtre et marginée de brun foncée intérieurement part des côtés du disque à la base et se dirige antérieurement sous le côté. *Ecusson* transversal, obtusément semi-ovalaire, brun au milieu, fauve de chaque côté. *Elytres* assez allongées, à base légèrement sinuée, en cet endroit une fois et demie aussi large que le corselet, à épaules assez anguleuses et saillantes, à carène humérale peu accentuée, se continuant sur les côtés jusqu'au milieu de la longueur en s'évanouissant ; côtés insensiblement rétrécis jusqu'à l'extrémité qui est assez obtusément arrondie, surtout chez la ♀ ; disque faiblement atténué postérieurement, modérément convexe ; ayant des lignes longitudinales irrégulières et très serrées de points peu profonds, formant des rugosités entre la carène latérale et la marge inférieure ; la ligne de points le long de la suture est régulière et forme une strie très légère ; couvertes d'une tomentosité d'un brun plus ou moins clair ; ornées chacune d'une ligne longitudinale oblique, arquée, d'un blanc jaunâtre, partant de la base en dessous où elle se continue sous le prothorax, parallèlement à la bande latéro-dorsale de cet organe, et comme elle bordée de brun foncé en cet endroit ; passant sous l'humérus elle se dirige obliquement vers la suture dont elle s'approche à son maximum aux deux tiers environ de la longueur, formant en cet endroit une courbe dont la partie convexe regarde la suture, puis ensuite elle s'en éloigne pour se terminer en se bifurquant vers la partie extérieure de l'extrémité ; une autre ligne arquée occupe le tiers postérieur du côté et parallèlement à cette dernière ; au milieu de la base de chaque élytre se voit également une petite ligne jaunâtre très courte continuant celle du thorax. *Poitrine* de chaque côté garnie d'une tomentosité jaunâtre, traversée d'une bande oblique brune, dont la courbe est parallèle à celle des lignes du thorax et de l'élytre. *Abdomen* brun, à extrémité plus densément couverte de tomentosité jaunâtre ; segments ayant de chaque côté un point jaunâtre assez distant de la marge. *Pates* assez courtes, tomenteuses comme le reste du corps, à fémurs assez fortement claviformes, à tibias insensiblement élargis vers l'extrémité, les antérieurs un peu courbes, mais non sinués, chez les ♂, droits chez les ♀. *Hanches* antérieures distantes, avec leurs cavités cotyloides fortement anguleuses en dehors.